

L'INASanté: missions et rôle dans le système de santé tunisien

Khaled ZEGHAL; Wafa ALLOUCHE; Sihem MAJOUL

INASanté - Tunisie

L'Instance Nationale de l'Accréditation en Santé (INASanté) est une autorité publique non administrative créée par le décret ministériel du 6 septembre 2012. Elle est techniquement et scientifiquement indépendante, à équidistance des autorités sanitaires, des organismes d'assurance maladie, des citoyens, des professionnels, des fournisseurs et des structures sanitaires. Elle vise à promouvoir la qualité et la sécurité des soins et à assurer l'équité dans l'offre des services sanitaires. Les principales missions de l'INASanté sont :

- L'accréditation des établissements de santé
- L'évaluation des technologies de santé
- L'élaboration des guides de pratiques cliniques et des parcours de soins
- L'évaluation des pratiques professionnelles
- L'information du citoyen, des professionnels de santé et des décideurs.

L'INASanté a fait le choix de se faire accréditer par l'International Society for Quality in Healthcare (ISQua). L'ISQua est un organisme international indépendant en activité depuis 1985 dont la mission est de favoriser l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins de santé dans le monde entier par l'éducation, le partage des connaissances, l'évaluation externe et le soutien des systèmes de santé. L'accréditation des organismes accréditeurs par l'ISQua porte sur trois volets : le développement des référentiels, la formation des experts-visiteurs et l'organisation de l'accréditation des établissements de santé.

Actuellement, l'INASanté a finalisé le manuel d'accréditation des Centres de santé de base et des centres intermédiaires. Ce manuel est en cours de testing et sera validé dans sa version définitive. Le manuel d'accréditation de la 2^{ème} et la 3^{ème} ligne est en cours d'élaboration. Sa version complète sera finalisée en Mai 2017. Ces manuels, adaptés au contexte tunisien, émanent d'une large consultation des professionnels de la santé et d'une concertation avec toutes les parties intéressées. Ils répondent néanmoins aux exigences internationales de l'ISQua.

Pour obtenir l'accréditation de la part de l'INASanté, tout établissement de santé doit se préparer et suivre les étapes suivantes de la démarche d'accréditation:

- Mise en œuvre de la démarche qualité
- Engagement dans la procédure d'accréditation
- Réalisation de l'auto-évaluation : rédaction et envoi du rapport d'auto-évaluation
- Validation du rapport d'auto-évaluation et organisation de la visite d'accréditation
- Réalisation de la visite d'accréditation
- Décision d'accréditation (Rédaction du rapport de la visite, Observation par l'établissement de santé, finalisation du rapport, soumission au comité technique puis au collège d'experts).

Conclusion : L'INASanté sera un outil au service du système de santé dans l'optique d'une meilleure qualité et d'une meilleure gouvernance. Le but final est l'amélioration de la prise en charge de la santé du citoyen tunisien et de tous les malades venant se soigner en Tunisie.